

République Démocratique du Congo
MINISTERE DES MINES

**ALLOCUTION DE CIRCONSTANCE DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE MINISTRE DES MINES A L'OCCASION DE LA
7^{ème} EDITION DE L'IPAD 2011,
DU 03 AU 04 OCTOBRE 2011**

Kinshasa, le 03 Octobre 2011.

- **Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre des Postes et de Nouvelles Technologiques de Communication,**
- **Messieurs les Ministres et Chers Collègues,**
- **Messieurs les Secrétaires Généraux,**
- **Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,**
- **Distingués invités en vos titres et qualités respectifs,**

Nous voici réunis dans ce beau cadre du salon Lubumbashi du Grand Hôtel de Kinshasa pour participer aux travaux de la 7^{ème} édition de l'IPAD/RDC qui se dérouleront du 03 au 04 octobre 2011.

Le Ministère des Mines de la République Démocratique du Congo, se réjouit que la tradition annuelle soit respectée. Aussi, je m'empresse de souhaiter la bienvenue aux organisateurs et à tous les participants venus de quatre coins du Monde pour prendre part à ces assises.

Votre présence est un geste de confiance vis-à-vis de notre pays transformé aujourd'hui en un vaste chantier grâce à la volonté de Son Excellence Monsieur **Joseph KABILA KABANGE**, Président de la République à qui je rends un hommage mérité pour son action à la tête de notre pays, particulièrement celle liée à sa pacification. En effet, sans la paix, aucun investisseur ne peut venir en République Démocratique du Congo.

La présente édition de l'IPAD/RDC 2011 dont les thèmes principaux se focalisent autour des secteurs des « Mines et Energie », se tient immédiatement après l'organisation réussie de l'atelier consacré à la synergie Mines-Energie-Transports et Voies de Communication et offre ainsi aux experts du Gouvernement, aux Chefs d'entreprises et aux bailleurs des fonds de continuer la réflexion amorcée lors de cet atelier.

En effet, face au déficit énergétique constaté dans le secteur minier, le Ministère des Mines souhaite vivement que les actes concrets visant la construction des centrales électriques ou thermiques soient réalisés dans les meilleurs délais dans le cadre du plan directeur de l'électricité élaboré par le Ministère de l'Energie. Ne dit-on pas que sans énergie, point d'exploitation minière.

Aussi, le Ministère des Mines encourage les opérateurs miniers à adhérer au projet de financement de Grand Inga et de Ruzizi 3 et 4, sans oublier d'envisager dans les meilleurs délais l'exploitation du gaz méthane du lac Kivu

- **Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Messieurs les Ministres et Chers Collègues,**
- **Messieurs les Secrétaires Généraux,**
- **Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,**
- **Distingués invités**

Le secteur minier congolais se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Nous entrons dans la phase d'industrialisation. Après avoir interdit l'exportation des minerais à l'état brut, le Ministère des Mines a pris une série des mesures visant à donner une plus value à tous les produits miniers avant toute exportation. Nos efforts commencent à porter des fruits.

En effet, dans la filière aurifère, la société Banro Corporation va couler son premier lingot d'or d'ici fin octobre 2011, tandis que la Société Kibali Gold le fera en 2013. Par ailleurs, au même moment, les négociations sont en cours avec plusieurs sociétés pour l'implantation des raffineries d'or. Nous invitons donc d'autres investisseurs à venir implanter des fonderies ou des raffineries d'or dans notre pays.

Dans la filière cupro-colbatifère, le Ministère des Mines autorise uniquement l'implantation des entités de traitement ou de transformation permettant de produire des cathodes de cuivre ou du cuivre noir avec 99,9%, au lieu de produire des concentrés.

Dans la filière stannifère, nous avons décidé que tous les comptoirs d'achat et de vente soient transformés en entités de traitement ou de transformation d'ici fin décembre 2011 d'une part et d'autre part les pourparlers sont très avancés avec une grande société minière étrangère cotée en bourse pour implanter une fonderie à Kalima dans la province de Maniema. Dans ce contexte, le Ministère des Mines reste ouvert à

l'implantation d'autres fonderies de cassitérite pour traiter toute la production congolaise.

Quant à la filière diamantifère, il existe une réglementation claire, incitative et attractive pour que les investisseurs puissent implanter des tailleries de diamant en République Démocratique du Congo. Aujourd'hui, l'Etat Congolais possède une taillerie de diamant à Kananga dans la province du Kasai Occidental et cherche des partenaires pour relancer ses activités. Nous devons transformer notre diamant, conformément à notre politique mais aussi en exécution des recommandations de l'Association des pays Africains Producteurs de Diamants, en sigle « ADPA », dont nous assumons cette année la présidence.

Dans ce secteur, nous avons relancé les activités de la MIBA qui étaient en veilleuse et créé une nouvelle société, la SCIM, en remplacement des Sengamines. Celle-ci est déjà en production.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, l'industrialisation de notre pays constitue notre cheval de bataille afin d'apporter la croissance et combattre la pauvreté. C'est pourquoi, nous refusons le gel des titres miniers et invitons les détenteurs des droits miniers de recherche à passer rapidement à la phase d'exploitation la seule qui peut nous procurer des recettes dont nous avons grandement besoin pour construire notre pays. Les potentialités minières dont dispose notre pays doivent se transformer en richesses grâce à une exploitation rationnelle et efficiente.

C'est dans ce cadre que le secteur minier pourra contribuer à la reconstruction et au développement de notre pays. Aussi, tout investisseur désireux d'opérer dans le secteur des Mines est invité à élaborer des projets miniers couplés avec des projets de réalisation des infrastructures de base. Telle est la vision du Gouvernement. Telle est notre démarche fondamentale. Tel est aussi notre appel.

En tout état de cause, la République Démocratique du Congo est donc ouverte à tous les investisseurs sans distinction des pays. Ils sont donc invités à venir massivement investir dans le secteur des Mines en général et des Carrières en particulier car peu d'investissements ont été consacrés au secteur des matériaux de construction et à l'implantation des cimenteries.

Ce secteur est d'une importance capitale dans cette phase de reconstruction où les grands travaux sont lancés par la Haute Hiérarchie de notre pays.

Nous exhortons tous les Chefs d'entreprises ici présents à profiter de leur participation à ces assises pour nouer des contacts fructueux avec les opérateurs miniers œuvrant en République Démocratique du Congo.

Pour terminer, nous ne pouvons passer sous silence le problème des minerais de conflit au cœur de plusieurs forums internationaux. Face à cette question, le Ministère des Mines de la République Démocratique du Congo a établi des mécanismes de traçabilité et de certification pour garantir des chaînes d'approvisionnement responsables des minerais avec le concours de plusieurs partenaires tel que le BGR, l'ITRI, la MONUSCO, l'OCDE, etc. nous rassurons tous nos partenaires et les consommateurs finaux que les minerais exportés de la République Démocratique du Congo sont des minerais libres de conflit et que le climat des affaires est propice pour des investissements durables et prospères dans notre pays. Soyez donc les bienvenus en République Démocratique du Congo.

Je vous remercie.